



CET ÉTÉ, UN MARCHÉ PUBLIC CHEZ-VOUS !

*Les samedis
de 9 h à 12 h*

SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON

1384, rue Principale

> 21 JUIN, 19 JUILLET ET 16 AOÛT

SAINT-JUDE

940, rue du Centre

> 28 JUIN, 26 JUILLET ET 23 AOÛT

SAINTE-MADELEINE

75, rue Saint-Simon

> 5 JUILLET, 2 AOÛT ET 30 AOÛT

SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

421, 4^e Avenue

> 12 JUILLET, 9 AOÛT ET 6 SEPTEMBRE

**Sondage
pour réseau
Internet**
page 9

**BUREAU
MUNICIPAL
FERMÉ**

**du 21 juillet
au 3 août
inclusivement
pour les
vacances
estivales.**

**La suite des
matinées
gourmandes**
page 18



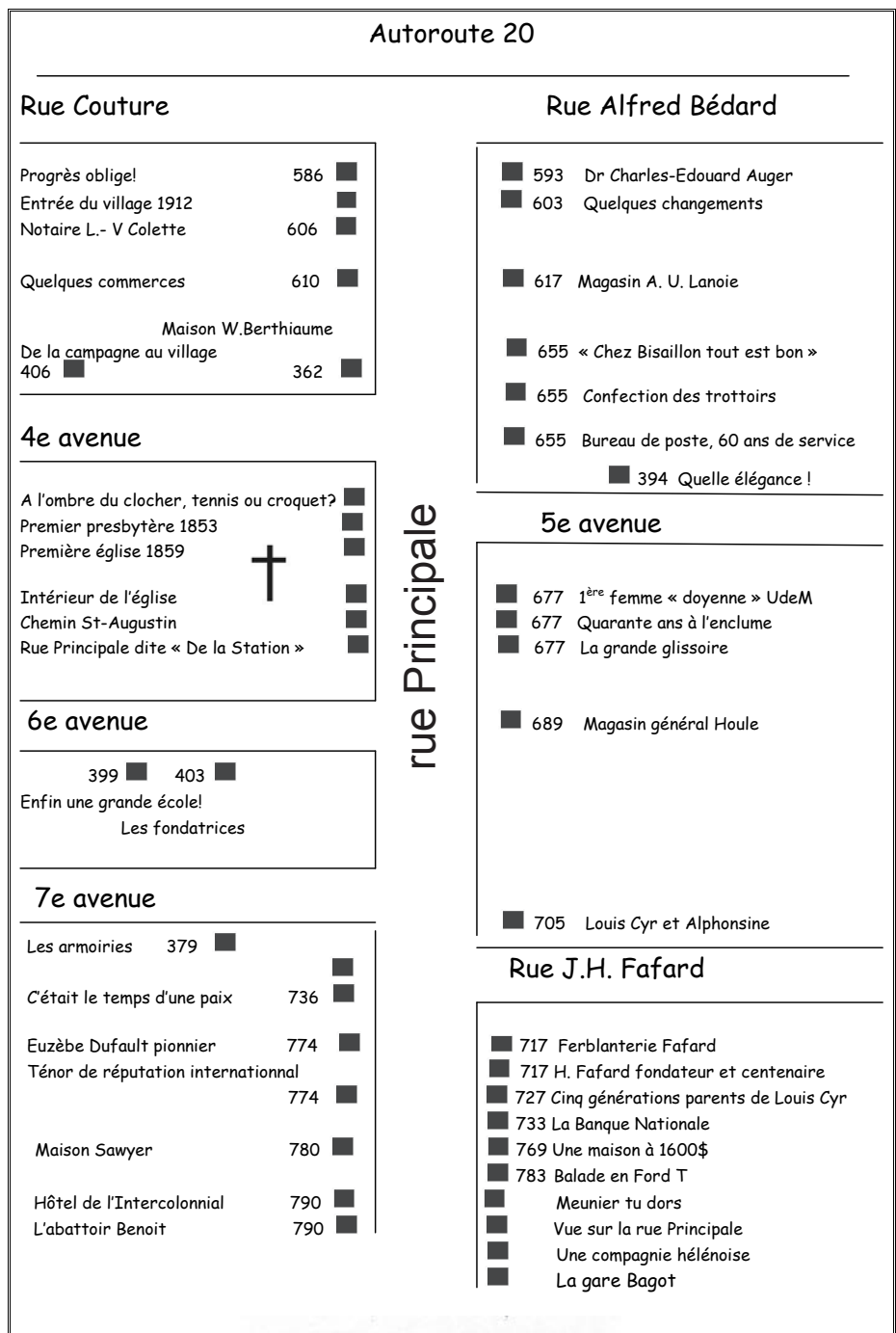
Circuit patrimonial de Sainte-Hélène

Jusqu'au 15 octobre, vous êtes invités à parcourir le circuit patrimonial du vieux Sainte-Hélène.

Une quarantaine de panneaux illustrés de photos anciennes vous feront découvrir des pans de l'histoire hélénoise.

Une invitation toute spéciale à vous, les nouveaux arrivants. Bienvenue!

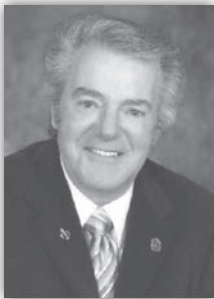
Dépliants-guides disponibles au marché Richelieu, à la Coop Unimat et au bureau municipal au 379, 7^e ave.



Merci à madame Gosselin de remonter le temps et de partager son savoir concernant le patrimoine.

Son précieux temps est bien apprécié.

ADMINISTRATION MUNICIPALE



M. Yves Petit
450 791-2508 Cell. 450 779-1872
Maire
Siège d'office sur tous les comités



M. Michel Brouillard
450 791-2694
Conseiller
Loisirs • Service incendie, schéma de risque • Voirie, environnement et cours d'eau



Mme Louise Forest
450 791-2095
Conseillère
Finances, personnel et développement économique
• Régie des déchets • Aqueduc et épuration des eaux • Famille
• Office municipal • Maire suppléant



Mme Hélène Dufault
450 791-2124
Conseillère
Finances, personnel et développement économique
• Bibliothèque et culture
• Patrimoine • Office municipal



M. Stéphan Hébert
450 791-2842
Conseiller
Sécurité civile • Régie des déchets
• Aqueduc et épuration des eaux
• Voirie, environnement et cours d'eau



M. Réjean Rajotte
450 791-2297
Conseiller
Loisirs • Sécurité civile

M. André Lévesque
450 791-2690
Conseiller
Finances, personnel et développement économique
• Service incendie, schéma de risque
• Aqueduc et épuration des eaux

PERSONNEL MUNICIPAL

Véronique Piché
Directrice générale (*Lundi au jeudi*)
dg.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Sylvie Vanasse
Directrice générale adjointe (*Mardi au vendredi*)
adj.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Martine Lupien
Secrétaire-réceptionniste (*Lundi, mardi, jeudi et vendredi*)
mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

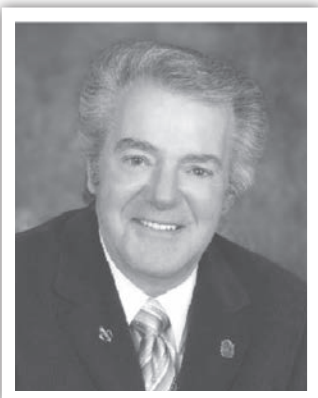
Bertrand Lapierre
Directeur des travaux publics
travauxpublics.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Céline Labrecque
Officier municipal en bâtiment
(*Mardi et vendredi : 10 h à 16 h 30*)
inspecteur.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

David Lebel
Directeur service des incendies

Jézabelle Legendre
Technicienne en loisirs
Bureau situé au centre communautaire
421, 4^e avenue • 450 791-2455 poste 231
loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca
(*Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h à 15 h 30*)
(*Mercredi : 8 h à 10 h*)

379, 7^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) JOH 1M0 • Téléphone 450 791-2455
Télécopieur 450 791-2550 • Courriel mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca • www.sainte-helenedebagot.com



Mot du **MAIRE**

Merci à nos nombreux commanditaires qui ont financé à 100% notre beau feu d'artifice de la St-Jean-Baptiste et qui ont été généreux encore cette année.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS À SAINTE-HÉLÈNE

Merci aux gens venus de l'extérieur qui se sont déplacés pour participer aux événements organisés à Sainte-Hélène-de-Bagot. Que ce soit pour Ste-Hélène en fête ou la Foire de l'environnement, nous sommes très contents de votre participation. Revenez-nous voir l'an prochain.

Merci également à tous nos citoyens et citoyennes qui ont accueilli et accommodé des voyageurs (des roulettes) dans leur municipalité pendant 7 jours. Nous avons de beaux événements à Sainte-Hélène et nous en sommes fiers. La collaboration de tous était au rendez-vous.

En finissant, un mot sur l'été... Juin rime avec la fin des classes. J'en profite pour souhaiter bonne chance à tous nos étudiants dans la poursuite de leur savoir et qu'ils réussissent leur année scolaire. De plus, bonnes vacances à tous nos citoyens et citoyennes. Profitez du soleil et amusez-vous. Soyez prudents sur les routes et revenez-nous en forme en septembre.

Bonnes vacances méritées à tous!

Yves Petit, maire



Mot de la **DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Même si la vraie chaleur estivale tarde à arriver, ça sent quand même les vacances!

Sur ce, le bureau municipal sera fermé du 21 juillet au 3 août 2014 inclusivement. Toute l'équipe municipale sera de retour dès le 4 août. Nous espérons que vous en profiterez également pour vous reposer et prendre du bon temps en famille ou entre amis cet été.

De plus, les vacances d'été c'est aussi congé d'école pour 2 mois. Donc, les enfants seront à nouveaux dans les rues, au parc, aux loisirs, en vélo... Nous vous rappelons d'être prudents en tout temps.

Bon été à tous!

Véronique Piché, directrice générale

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 379, 7^e avenue
Sainte-Hélène-de-Bagot
Québec J0H 1M0

Téléphone: 450 791-2455

Courriel: mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Site Internet: www.sainte-helenedebagot.com

Lundi au vendredi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 421, 4^e avenue

Téléphone: 450 791-2455

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 384, 6^e avenue

Téléphone: 450 791-2455, poste 230

Mercredi 19 h à 21 h
Samedi 9 h 30 à 11 h 30

MAISON DES JEUNES

Adresse: 425, 6^e avenue

Téléphone: 450 791-2455, poste 229

Jeudi 18 h 30 à 22 h
Vendredi 18 h 30 à 23 h

FABRIQUE

Adresse: 650, rue Principale

Téléphone: 450 791-2480

ÉCOLE PLEIN SOLEIL

Adresse: 401, 4^e avenue

Téléphone: 450 773-1237

BUREAU DE POSTE DE SAINT-LIBOIRE

Téléphone: 450 793-4188

Comptoir de service postal de Sainte-Hélène-de-Bagot

Adresse: 655, rue Principale

Téléphone: 450 791-2666

LIENS D'INTÉRÊT

Câble TV: Câblevision

1-800-567-6353
www.cablevision.qc.ca

Service internet

1-866-853-3232
haute vitesse : Xittel
www.xittel.net

Service de téléphone:

Télébec
1-888-835-3232
www.telebec.com

Société Protectrice des Animaux

819 472-5700
de Drummond (S.P.A.D.)
www.spadrummond.com

CLD Les Maskoutains

450 773-4232
www.cld-lesmaskoutains.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

450 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Écocentres

www.regiedesdechets.qc.ca/
ecocentres_intro.html

Commission Scolaire de St-Hyacinthe

450 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains

450 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

450 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif

450 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

JUILLET



D	L	M	M	M	J	V	S
	JUIN 30 Bureau municipal FERMÉ (pour la Fête du Canada)	1 Bureau municipal OUVERT	2 Bibliothèque 19h à 21h	3 Bibliothèque 19h à 21h	4	5	
6	7 GROS REBÛTS	8 Séance du conseil 19h30	9 Bibliothèque 19h à 21h	10 Bibliothèque 19h à 21h	11	12	
13	14	15 Bibliothèque 19h à 21h	16 Bibliothèque 19h à 21h	17 Bibliothèque 19h à 21h Cuisine collective	18	19	
20	21	22 Bibliothèque 19h à 21h	23 Bibliothèque 19h à 21h	24 Bibliothèque 19h à 21h	25	26	
27	28	29	30	31 Bibliothèque 19h à 21h	BUREAU MUNICIPAL FERMÉ POUR LES VACANCES ESTIVALES		
BUREAU MUNICIPAL FERMÉ POUR LES VACANCES ESTIVALES							



La municipalité vous informe...

Vente de garage à Sainte-Hélène-de-Bagot :

vous pouvez en organiser en tout temps
car la municipalité le permet, sans permis.

Merci de votre collaboration!



**Merci à tous nos bénévoles
qui ont donné de leur
précieux temps, que ce
soit lors d'événements
organisés par la
municipalité ou tout
simplement un travail
effectué avec leur
propre équipement.**

*Merci, merci,
merci!*

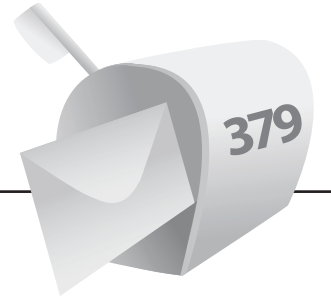


**Merci à tous les commanditaires qui
ont contribué au succès de notre feu
d'artifice du 21 juin 2014.**

**LE FEU A ÉTÉ FINANÇÉ À 100%
PAR NOS COMMANDITAIRES.**

**Sans eux, la Fête de la St-Jean-Baptiste
n'aurait pas été aussi festive.**

Boîte aux lettres



Le bureau municipal s'est muni d'une boîte aux lettres. L'ouverture de celle-ci s'effectuera chaque jour.

En dehors des heures d'ouverture, nous vous invitons à y déposer :

- Des inscriptions (soccer, camp de jour ou autre) (chèque)
- Des clés magnétiques suite à une location de salle
- Des coupons réponses
- Des réponses à des sondages effectués par la municipalité
- Des commanditaires (chèque seulement)
- Des paiements de taxes (chèque seulement) incluant nom, adresse, téléphone et la mention sur le chèque : « pour paiement de taxes »
- Etc.

Dites-vous que si tout est bien identifié, nous serons en mesure de traiter l'information plus rapidement et de mieux vous servir.

\$\$\$ AUCUN ARGENT COMPTANT ne doit être laissé dans la boîte aux lettres. \$\$\$

POUR LES PAIEMENTS EN ARGENT COMPTANT

Vous devez venir les porter au bureau municipal sur nos heures d'ouvertures, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30. Il nous fera plaisir de vous servir. Ainsi, nous pourrons vous émettre un reçu. Ceci évitera bien du tracas à tous et chacun.

Merci de votre habituelle collaboration.

SONDAGE POUR LES PROPRIÉTAIRES ET LES RÉSIDENTS NON DESSERVIS PAR LE RÉSEAU INTERNET

Nous vous invitons grandement à répondre au sondage ci-joint.

Le but de ce sondage est de sonder les besoins de nos citoyens (citoyennes) concernant l'obtention d'un réseau internet. Plusieurs personnes nous ont montré leur intérêt d'avoir internet à la maison. **Le sondage touche les propriétaires et les résidents du 4^e Rang, des rues Lachapelle, Gilles, Edgar, Brigitte, Nathalie, Lamontagne, Bélanger et du Chemin Brouillard.**

Afin que les données soient comptabilisées, veuillez détacher la feuille du sondage et nous la retourner dûment remplie le plus rapidement possible, soit par la poste ou soit en la déposant dans notre nouvelle boîte aux lettres située au bureau municipal.

Merci de votre collaboration.



NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE _____ CELLULAIRE _____

ADRESSE COURRIEL ACTUELLE _____

PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE

FORFAITS **SONDAGE**

Installation du service : 200\$* - Coût Additionnel : 1,00 \$* du Go jusqu'à un maximum du palier supérieur

* Frais de location de l'antenne inclus. TPS et TVQ en sus.

RÉSIDENTIEL					AFFAIRES	
					HV Base	HV Supérieur
Rendement	Téléchargement depuis le serveur	Jusqu'à 5 Mbps	Jusqu'à 10 Mbps	Jusqu'à 12 Mbps	Jusqu'à 10 Mbps	Jusqu'à 15 Mbps
	Téléchargement vers le serveur	Jusqu'à 1 Mbps	Jusqu'à 1 Mbps	Jusqu'à 1,5 Mbps	Jusqu'à 1,5 Mbps	Jusqu'à 1,5 Mbps
	Transfert de données par mois	40 Go	80 Go	120 Go	100 Go	120 Go
Courriel	Adresses de courriel incluses	5	5	5	5	10
Autres	Espace d'hébergement	20 Mo	20 Mo	20 Mo	40 Mo	60 Mo
	Adresse IP fixe	non	non	oui	oui	oui
	Services de sécurité	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
TARIFS		43,95 \$/mois* <i>(sans engagement)</i>	53,95 \$/mois* <i>(sans engagement)</i>	81,95 \$/mois* <i>(sans engagement)</i>	69,95 \$/mois* <i>(sans engagement)</i>	104,95 \$/mois* <i>(sans engagement)</i>

Téléphonie

25,00 \$ /mois*

Frais de portabilité

35,00 \$*

No de téléphone à porter _____

Option ROUTEUR

59,95 \$*

ATTENTION CE FORMULAIRE EST ENVOYÉ DANS LE BUT DE FAIRE UN SONDAGE CONCERNANT L'INTÉRÊT POUR L'INTERNET HAUTE VITESSE DANS VOTRE RÉGION

450-250-2480
www.rimaskoutain.com

Formulaire de
PRÉ-ABONNEMENT

Les Cuisines Collectives de Sainte-Hélène-de-Bagot



Les prochaines cuisines collectives auront lieu les jeudis 17 juillet et 14 août à partir de 9 h au centre communautaire de Sainte-Hélène-de-Bagot.

Pour plus d'informations sur ces cuisines collectives, communiquez avec Jézabelle Legendre au 450 791-2455, poste 231. Inscription obligatoire!



Foire de l'environnement et Fête du Marché



Le samedi 17 mai dernier a eu lieu la 4^e édition de la Foire de l'environnement et ce fût un franc succès!

Plus de vingt-deux kiosques composés d'entreprises et d'organismes préoccupés par le développement durable ont permis d'informer et de sensibiliser les visiteurs d'ici et de la région.

La Fête du Marché qui se déroulait au même moment a donné un ton très festif avec ses jeux gonflables, son DJ et sa vente de hot-dogs aux profits des enfants. Le Marché Richelieu famille Croteau tenait à remercier sa fidèle clientèle avec cette belle fête familiale.

Merci!

Le Comité organisateur composé de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, la Caisse Desjardins de la Seigneurie de Ramezay, la S.C.A. Ste-Hélène, l'école Plein-Soleil, le Comité des loisirs Ste-Hélène, le Marché Richelieu et la présidente Jade Guilbert, citoyenne de Sainte-Hélène, tient à remercier les exposants, les partenaires et tous les bénévoles qui s'impliquent généreusement auprès de la Foire et de la Fête du Marché.



Foire de l'environnement et Fête du Marché



Un franc succès!

École Plein-Soleil

401, 4^e avenue
Sainte-Hélène (Québec) J0H 1M0
Tél. : 450 773-1237
Télec. : 450 791-2528
Courriel : sec.plein-soleil@cssh.qc.ca



Des nouvelles de l'école...

PRINTEMPS 2014

Grand McDon

Le 7 mai dernier avait lieu le grand McDon. Lors de cet événement, une bonne partie du personnel de l'école s'est joint, sur l'heure du dîner, à l'équipe du McDonald de Sainte-Hélène afin d'aider au service à la clientèle, dans les cuisines ou encore pour amasser des dons. Une partie des profits amassée sera remise directement à l'école.

Évènement MOVE

Le 20 mai dernier, l'école Plein-Soleil était fière d'accueillir près de 250 élèves du 3^e cycle de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe qui ont été sélectionnés par leur école pour vivre la journée MOVE. Lors de cette journée, les élèves ont été accueillis par l'ambassadeur de Wixx, Étienne Boulay ainsi que toute l'équipe de Jeunes en santé. Depuis plusieurs semaines, la plupart des élèves ont pratiqué la danse WIXX en classe ou lors de leur cours d'éducation physique afin de pouvoir l'interpréter collectivement lors de ce rassemblement. Plus de 6000 élèves ont visionné la conférence donnée par Étienne Boulay par web diffusion à travers toute la commission scolaire. Ce fut une journée mémorable!

Foire environnementale

Le 17 mai dernier, les élèves de la classe de 6^e année et leur enseignante ont participé à la foire environnementale. Afin d'amasser de l'argent pour leur sortie de fin d'année, ils ont vendu des vivaces et des fines herbes lors de la foire.

Une randonnée à vélo a aussi eu lieu dans les environs du site de la foire afin de promouvoir le Grand Défi Pierre Lavoie auquel a participé notre enseignant en éducation physique, le 12 juin dernier.

Plusieurs parents bénévoles étaient aussi sur place afin d'aider au kiosque à hot-dogs. Les profits de ces ventes sont attribués à l'école Plein-Soleil ainsi qu'aux loisirs de Ste-Hélène.

Bénévole de l'année

Félicitation à madame Chantal Nolet qui a été élue bénévole de l'année à l'école Plein-Soleil par le conseil d'établissement. Merci 1000 fois pour ton dévouement Chantal!

Plein de défis!!!

Grand Défi Pierre Lavoie
L'enseignant d'éducation physique de l'école Plein-Soleil a participé au Grand Défi Pierre Lavoie du 12 au 14 juin dernier.

Le défi des Semelles
Une quinzaine d'élèves se sont inscrits au Défi des Semelles qui a eu lieu le 25 mai dernier. Pour plus d'informations : <http://ledefidessemelles.com/>

Le défi Gérard Côté
Plus de 30 élèves et quelques membres du personnel de l'école ont participé au Défi Gérard Côté qui avait lieu le 11 mai dernier à St-Hyacinthe. Pour plus amples renseignements: <http://www.club-athletique.com/>

Ste-Hélène en fête!

Encore une fois cette année, l'école organise une vente de garage annuelle durant les festivités de Ste-Hélène en fête.



J'ai tant à découvrir !

Pour le mois de mai, voici les élèves de l'École Plein-Soleil qui ont été récompensés :



Maternelle P51:

Emy Breault, pour la diversité de ses choix de jeux et d'amis
Gabriel Dontigny, pour la belle amélioration dans sa capacité d'écoute



Maternelle P52:

Zackary Belval, pour l'amélioration dans ses travaux manuels
Annabelle Lépine, pour l'amélioration dans ses travaux manuels

1^{ère} année:

Shawn Fournier, pour sa belle participation aux cubes énergie
Milo Hamel, pour sa belle participation aux cubes énergie



1^{re} - 2^e année:

Mahyna Guilbault, pour ses efforts de compréhension en mathématiques
Alexis Lépine, pour son aide comme mini-prof en classe

2^e année:

Henrick Daviau, pour ses bonnes idées qu'il partage en classe
Jessy Martel, pour le choix de ses bonnes attitudes

3^e année:

Nellie-Rose St-Jules-Aillaud, pour sa belle concentration en classe
Cassandra Joner, pour ses efforts et son beau sourire

4^e année :

Charles-Antoine Sirois, pour son implication au défi « Lève-toi et bouge »
Michaël Lapierre, pour son implication au défi « Lève-toi et bouge »

5^e année:

Audrey Hébert, pour son implication au défi « Lève-toi et bouge »
Logan Brisebois, pour son implication au défi « Lève-toi et bouge »

6^e année:

Laeticia Rajotte, pour sa participation aux cubes-énergie et son engagement scolaire
Mélanie Croteau, pour son engagement scolaire



***Félicitations à tous !
Nous sommes très fiers de vous!***

L'équipe-école Plein-Soleil



Les organismes en action

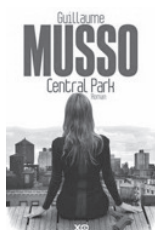
BIBLIO

Bibliothèque municipale de
Sainte-Hélène-de-Bagot
450 791-2455 poste 230

L'été est à maintenant arrivé ! Il est temps de profiter du soleil, des petits plaisirs en plein air, des vacances et du soleil !

Voici quelques suggestions de lectures :

- Une autre idée du bonheur de Marc Lévy;
- Central Park de Guillaume Musso;
- Métis Beach de Céline Bourbonnais;
- La biscuiterie, Tome 2, Série Mensonges sur le plateau Mont-Royal de Michel David.



Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles adultes ! (3 rotation par année et de garde durant nos heures d'ouvertures) Si vous êtes intéressés, veuillez laisser vos noms et coordonnées soit en personne ou par téléphone aux (450) 791-2455 poste 230. La responsable communiquera avec vous et ce avec plaisir

Nous tenons à remercier la population durant l'évènement La foire de l'environnement tenu au mois de mai. Lors de la vente de livres usagés, une somme de 40,00 \$ a été amassée.

Celle-ci nous a permis l'achat de quatre volumes jeunesse. Les deux gagnantes du tirage lors de cet évènement sont Laurence Bettez et Lawrence Bilodeau. Félicitations et merci de votre participation !

MERCI DE PRENDRE NOTE QUE LA BIBLIOTHÈQUE SERA OUVERTE LES MERCREDIS ET JEUDIS DE 19H À 21H POUR LA PÉRIODE ESTIVALE (jusqu'à la fête du travail).

*Bonne lecture
estivale!*

L'équipe de la bibliothèque



Sainte-Hélène-
de-Bagot

ANNIVERSAIRES • mois de juillet 

Delcia Smith	13	Ghislaine Pomerleau	26
Lise Hamel	16	Richard Chabot	27
Jacques Chagnon	20	Simon Bruneau	31

Jocelyne Jodoin,
présidente
450 791-0105

Les soupers d'anniversaires reprendront en septembre : j'en profite pour vous souhaiter de belles vacances et je souhaite que vous saurez en profiter.

Votre Santé, autrement !

Dr. David Carignan, chiropraticien D.C.
1275, rue Blanchet
Saint-Hyacinthe
Téléphone : 450 774.3060
Courriel : dr.david.chiro@hotmail.com
www.chiro-clinique.com

La labyrinthite qui n'en est pas une...

La sensation d'étourdissement est un des symptômes les plus souvent rapportés par les patients lors d'une visite chez un professionnel de la santé. Les causes en sont multiples, malgré que plusieurs ne soient que de nature bénigne, certaines sont plus sérieuses.

Un des diagnostics les plus fréquents est le vertige paroxystique positionnel bénin (VPPB). Il s'agit d'une condition affectant l'oreille interne où des cristaux appelés otoconies peuvent bouger. C'est le mouvement de ces débris qui stimule

l'oreille interne et qui crée la sensation d'étourdissement.

Le VPPB est souvent décrit comme un étourdissement de courte durée influencé par le mouvement de la tête. Le patient ressent souvent ces étourdissements lorsqu'il ira se coucher ou au lever. Les activités quotidiennes telles se laver les cheveux ou se pencher peuvent aussi provoquer les attaques d'étourdissements. La nausée est souvent rapportée lors de ces attaques, mais les vomissements sont rares. Il peut aussi être impossible de lire étant donné le mouvement des yeux qui s'ensuit (appelé nystagmus). Le stress et la fatigue peuvent être des facteurs aggravants.

Le diagnostic est établi grâce à l'histoire de cas et la manœuvre de Dix-Hallpike. Cette manœuvre implique de provoquer l'étourdissement par un positionnement particulier.

Il existe quelques manœuvres pour traiter le VPPB. La manœuvre d'Epley est considérée comme l'une des plus efficaces. Votre chiropraticien est habilité à effectuer cette

manœuvre de façon sécuritaire puisqu'il l'apprend lors de ses études universitaires. Un taux de succès de 90% est rapporté lorsque cette manœuvre est effectuée par un professionnel. Des exercices peuvent également être suggérés afin de désensibiliser le patient à sa condition. Le recours à la médication ou la chirurgie sont très rarement requis.

Le diagnostic de vertige paroxystique positionnel bénin est donné dans 17 à 42% des cas d'étourdissement, mais une cause plus sérieuse est à considérer. Les étourdissements ayant pour origine la colonne vertébrale de la région du cou sont également à prendre en compte. Comme dans bien des problématiques de santé, la pire chose à faire, c'est de ne rien faire. L'étourdissement n'étant qu'un symptôme, il est important de consulter un professionnel de la santé lorsque vous rencontrez de tels inconforts afin d'en déterminer l'origine.

Dr. David Carignan, chiropraticien D.C.

ENVIRONNEMENT

Ensemble «vert» une municipalité durable

Durant la saison estivale, toutes les occasions sont bonnes pour recevoir nos amis à la maison, faire un pique-nique, un barbecue, un 5 à 7, une épluchette, etc.

Avez-vous déjà réalisé combien de déchets sont générés par de simples événements?

Quelques idées pour être un citoyen responsable même durant vos événements :

Appliquer le principe des 4R :

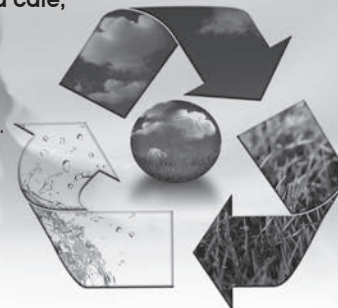
- **REPENSER** à vos façons de faire (est-ce possible de faire différemment?);
- **RÉDUIRE** à la source (ex. : utiliser de la vaisselle durable pour les repas et les cocktails; éviter les emballages individuels (bouteilles d'eau et de jus...));
- **RÉUTILISER** au maximum (ex. : si vous sortez, apporter avec vous, votre tasse à café, votre bouteille d'eau et votre sac réutilisable);
- **RECYCLER** et composter tout ce qui est recyclable et compostable.

Je vous invite à observer la gestion des matières résiduelles lors de vos événements (à la maison et lors de vos sorties (festivals, expositions, spectacles, pique-nique, etc.)). Notez les bons coups et partagez-les avec les autres.

La gestion des matières résiduelles nous concerne tous!

Amusez-vous et soyez écoresponsable!

Fade Guilbert





Nouvelles de notre paroisse

Communauté Chrétienne de Sainte-Hélène-de-Bagot

Bureau de la paroisse

650 Principale, Sainte-Hélène de Bagot,
Qc, J0H 1M0

Ouvert tous les mercredis de 9 h à 11 h 30.

Vous pouvez nous rejoindre en tout temps
par boîte vocale : ☎ 450 791-2480

Attention – Attention

Depuis quelques mois, le bureau de la fabrique
est situé à l'église. Veuillez vous assurer de
laisser les correspondances au bon endroit.

Merci de votre collaboration!

Location de Salle

Pour tout genre d'occasion, nous louons la
salle au sous-sol de l'église. La capacité est de
60 personnes. Cuisinette avec frigidaire,
cuisinière et micro-onde.

Information: François Lapierre 450 791-2912

Feuillet Paroissial

Pour vous tenir informés de la vie de notre
communauté procurez-vous le feuillet paroissial
déposé chaque semaine à la Caisse Populaire /
la Coop / l'épicerie Alimentation Famille Croteau.

Communion aux malades

Les personnes qui seraient retenues à la maison
et qui aimeraient recevoir la communion à
domicile peuvent contacter Micheline Lemonde
au 450 791-2436.

À l'Agenda

**SAMEDI 16H30 : MESSES DOMINICALES
À SAINTE-HÉLÈNE (À PARTIR DU 14 JUIN)**

**DANS L'UNITÉ DES SEMEURS :
SAMEDI 16 H30 À SAINT-VALÉRIEN**

**DIMANCHE 9H00 À SAINT-LIBOIRE
ET SAINT-JEAN-BAPTISTE**

**DIMANCHE 10H45 À SAINT-ÉPHREM D'UPTON
ET SAINT-SIMON**

.....

FÉLICITATIONS AUX PREMIERS COMMUNIANTS DU 11 MAI

Émy Arcand, Carolane Arcand, Lauriane
Chagnon, Marine Corbeil, Amélie Frégeau, Olivier
Jeannotte-Dion, Layla Jacques, Samuel Leclerc,
Maryka Rajotte

FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX CONFIRMÉS DU 4 MAI

Kayla-Marie Cabral, Raphaël Jodoin, Antonin
Lafleur, Jacob Rioux, Justin Roy

INSCRIPTION AUX PARCOURS DE CATÉCHÈSE jusqu'au 30 juin.

Les inscriptions au parcours de catéchèse se
poursuivent jusqu'au 30 juin auprès de votre
animateur ou animatrice de communauté. On
peut inscrire un enfant au parcours « Initiation » à
partir de 6 ans et au parcours 1 à partir de 7 ans.

**Que Dieu vous
comble de
Ses grâces,
et vous guide
sur le chemin
de la vie !**

Nouvelles de notre paroisse



Communauté Chrétienne de Sainte-Hélène-de-Bagot

MESSAGE DE MADAME HUGUETTE BARRÉ

Sainte-Hélène-de-Bagot, le 23 mai 2014

Chers paroissiens,
Chères paroissiennes,

Je m'adresse à vous pour vous informer d'une décision que j'ai prise récemment, lorsque notre évêque Mgr François Lapierre p.m.é. m'a contactée, en avril dernier, à propos du renouvellement de mon mandat en tant qu'animatrice de notre communauté.

Ce choix que j'ai fait a donc été de ne pas renouveler mon mandat comme animatrice de notre communauté. Je crois que ces onze années à avoir répondu aux besoins pastoraux de notre paroisse furent pour moi un beau défi. Une tâche qui m'a invitée à identifier mes forces et mes progrès pour répondre au service de l'Église, particulièrement à Sainte-Hélène-de-Bagot.

Je quitte le poste d'animatrice de communauté avec le cœur divisé. Je ressens de la joie pour les nouveaux défis qui m'attendent, et de la peine à l'idée de laisser les personnes précieuses avec qui j'ai relevé ce défi.

Je reste cependant pour un an encore en pastorale des personnes endeuillées afin de permettre à Bruno Raymond d'intégrer son nouveau rôle d'animateur de notre communauté. Vous savez par ailleurs que notre paroisse a un grand besoin de bénévoles : n'hésitez pas à vous impliquer! Pour le volet liturgie, je poursuis l'engagement d'être en service lors des messes dominicales selon l'horaire établi (horaire).

En principe, je reste animatrice de notre communauté jusqu'au 31 juillet 2014 afin de donner l'opportunité à M. Yvon Alix, notre pasteur, ainsi qu'à Bruno de prendre des vacances en juillet avant mon départ. Je prendrai les miennes à la suite, ce qui bouclera la boucle de mon mandat.

Je vous remercie pour l'accueil et l'indulgence à mon égard. Cet engagement d'animatrice au service de l'Église m'a fait me sentir pauvre mais riche de l'Esprit Saint.

Avec gratitude et chaleur,

Huguette Barré

Animatrice de la communauté
de Sainte-Hélène-de-Bagot

• SUITE AU DÉPART DE MADAME BARRÉ • Poste de secrétaire paroissiale

• La Fabrique de la Paroisse Sainte-Hélène est à la recherche d'une personne pouvant assurer le service de secrétariat et remplir certaines tâches administratives et liturgiques.

• Principales fonctions :

- Présence au bureau les mercredis de 9h00 à 11h30.
- Prendre les appels téléphoniques (3-4 par jour) au bureau ou à distance et les rediriger.
- Tenir et mettre à jour les différents registres (baptêmes, mariages, funérailles, sépultures, certificats, etc.)
- Remplacement des lampions et préparation de l'autel pour la messe du dimanche.
- Participer aux assemblées du Conseil de Fabrique (9-10 par année) et rédiger les procès-verbaux.
- Préparer et envoyer les communications mensuelles aux journaux Le Bagotier ainsi que La Pensée de Bagot.
- Préparation et distribution du calendrier du service des messes dominicales.
- Préparer et envoyer les divers rapports annuels à la Procure de l'évêché de Saint-Hyacinthe.

• Exigences:

- Connaissance de la suite Office

• Salaire et conditions:

- Ce poste est estimé à 3 heures par semaine, incluant les réunions du Conseil de Fabrique.
- Seront priorisées, les candidatures des personnes bénévoles déjà impliquées ou qui accepteraient de faire quelques heures bénévolat.
- Salaire et vacances à discuter

• Faire parvenir votre candidature à:

- Christian Couet-Lannes
- Fabrique de la Paroisse Sainte-Hélène
- 650 Principale
- Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Les Matinées gourmandes maskoutaines, c'est parti!

Saint-Hyacinthe, le 10 juin 2014 – La MRC des Maskoutains et le CLD Les Maskoutains annoncent le début des Matinées gourmandes maskoutaines, un nouveau projet de mise en valeur des produits locaux. Ainsi, de petits marchés publics verront le jour cet été dans quatre municipalités de la MRC, soit Sainte-Madeleine, Saint-Valérien-de-Milton, Saint-Jude et Sainte-Hélène-de-Bagot. Chaque municipalité accueillera le marché public une fois par mois. Il sera ouvert tous les samedis de 9 h à 12 h, de juin à septembre. De plus, le Marché de Saint-Louis sera ouvert tous les samedis de 9 h à 13 h durant la saison estivale.

La venue des Matinées gourmandes maskoutaines vise à faire du secteur agricole et agroalimentaire de la MRC des Maskoutains un secteur reconnu pour la qualité, la diversité et la valeur ajoutée de ses produits, le dynamisme de ses entreprises et sa contribution à la prospérité des municipalités rurales. La fraîcheur et la diversité des produits que l'on y retrouvera, l'ambiance des lieux et le contact régulier avec les producteurs agricoles en feront un événement hebdomadaire incontournable et un lieu d'échange hors du commun pour les citoyens de la région.

Les objectifs des Matinées gourmandes sont : d'offrir un lien privilégié entre le producteur et le consommateur; de favoriser l'accès à un grand nombre de produits frais, diversifiés et authentiques; d'encourager et développer le secteur de l'agroalimentaire; de soutenir les entreprises agricoles locales et régionales; de dynamiser les municipalités visées en animant le marché; de créer un rendez-vous incontournable et un lieu d'échange unique pour les citoyens; et de proposer une vitrine aux producteurs pour vendre leurs produits et se faire connaître.

De plus, ces Matinées seront une occasion idéale pour découvrir les attraits et les activités offertes dans les municipalités rurales de la MRC des Maskoutains. Partez à la découverte des entreprises agroalimentaires de notre région. Procurez-vous des produits de qualité directement chez les producteurs et transformateurs. Visitez le site Internet au www.gardemangerduquebec.ca pour découvrir les producteurs de notre région. Participez aux activités connexes souvent offertes sur notre territoire (autocueillette, visites guidées et animées, interprétation, aires de pique-nique, etc.)

« Mes collègues du conseil des maires de la MRC et du CLD se joignent à moi pour supporter cette démarche structurante pour nos communautés rurales. Nous tenons à remercier le MAPAQ qui soutient cette initiative en vertu du Programme Proximité, conformément à l'accord Canada-Québec *Cultivons l'avenir 2*, et nous sommes assurés qu'il connaîtra tout le succès escompté », a souligné le préfet et la présidente du CLD, Mme Francine Morin.

Des informations supplémentaires sur les activités prévues dans le cadre des Matinées gourmandes et sur les producteurs présents sont disponibles via le site Internet www.matinees-gourmandes.com. Retrouvez-nous aussi sur la page Facebook des Matinées gourmandes maskoutaines.

-30-

Source : Steve Carrière
Agent de développement rural
CLD Les Maskoutains
450-773-4232, poste 257

VOUS DÉMÉNAGEZ ?

Votre avertisseur de fumée fonctionne-t-il ?

Pensez-y !

**Vous aurez besoin d'un avertisseur de fumée
qui fonctionne pour vous réveiller !**

Un avertisseur de fumée a une durée de vie de 10 ans !

Les propriétaires doivent fournir des avertisseurs de fumée en bon état de marche et les locataires doivent les vérifier, les entretenir et remplacer les piles, s'il y a lieu.

Une fois par mois, vérifiez la pile en appuyant sur le bouton d'essai; un signal sonore doit se faire entendre. Si ce signal est muet, changez la pile ou remplacez votre avertisseur s'il est défectueux.

Une fois par année, qu'il soit à pile ou électrique, vérifiez la capacité de votre avertisseur à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de lui. S'il ne sonne pas, remplacez-le.

L'avertisseur de fumée...





COLLECTE DE GROS REBUTS

SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT 8 JUILLET 2014

municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot désire informer sa population que la collecte printanière de gros rebuts aura lieu le **mardi 8 juillet** prochain dans la municipalité.

Il suffit de les mettre à **compter de 7h le matin** à l'endroit où sont habituellement déposées vos ordures ménagères. Les gros rebuts doivent être déposés de **façon ordonnée** en bordure de la rue.

RÉSIDUS ACCEPTÉS :

Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, vieux meubles (table, chaise, bureau, lit, matelas, sommier, etc.), chauffe-eau, bain, douche, évier, lavabo, toilette, téléviseur, micro-ondes, appareils électroniques, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attaché), arbre de Noël (artificiel), meubles de jardin, jouets d'enfants, équipement sportif (filet de hockey, panier de basket, banc et vélo exerciseur, etc.).

Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac avant de les déposer à l'endroit du ramassage. Ce sac doit être convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif.

RÉSIDUS NON ACCEPTÉS :

Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, pièces de véhicules automobiles, tondeuse à gazon, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôtures, etc.), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches, **déchets, matières organiques ou matières recyclables déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes.**

LES GROS REBUTS DÉPOSÉS DANS DES REMORQUES, CAMIONS OU AUTRES NE SONT PAS RAMASSÉS.

Pour tout renseignement, veuillez contacter votre bureau municipal.

COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

La rivière Chibouet prise en charge

Saint-Hyacinthe, le 30 mai 2014 – Depuis plusieurs mois, la MRC des Maskoutains et la Fédération de l'UPA de la Montérégie travaillent de pair avec des gens du milieu afin de créer un comité de bassin versant pour la rivière Chibouet. Celui-ci a officiellement vu le jour le 14 avril 2014, lors de l'assemblée générale de fondation, à Saint-Hugues. Une trentaine de participants ont ainsi contribué à la mise sur pied du nouveau comité de bassin versant appelé le Comité de revitalisation de la rivière Chibouet (CRRC).

La rivière Chibouet, aussi connue sous le nom de Scibouette, coule à travers plusieurs municipalités dont Saint-Nazaire-d'Acton (MRC d'Acton), Saint-Eugène (MRC de Drummond), Saint-Liboire, Sainte-Hélène-de-Bagot et Saint-Hugues. Ce grand bassin versant couvre plus de 16 000 hectares, principalement en terres agricoles.

Le comité s'est doté d'un mandat simple : améliorer la qualité de l'eau de la rivière Chibouet, redonner l'accès à une rivière en santé et rétablir la qualité des habitats naturels.

Pour débiter son mandat, le comité formé de ses neuf administrateurs et administratrices désire sensibiliser la population à la conservation des ressources ayant un impact sur la qualité de l'eau et voici les objectifs qu'il s'est fixé pour y arriver :

- Améliorer les pratiques des acteurs du milieu (pratiques agricoles, municipales, industrielles, commerciales et individuelles) ;
- Faire la promotion des bandes riveraines ;
- Restaurer et protéger les berges des cours d'eau du bassin versant ;
- Restaurer et conserver les usages de l'eau ;
- Mettre en place des mesures permettant de limiter l'accumulation de sédiments dans le cours d'eau ;
- Sensibiliser la jeunesse à l'importance de la qualité de l'eau ;
- Restaurer et préserver les habitats fauniques et la biodiversité ;
- Assurer une concertation des efforts entrepris par les différents acteurs en vue d'obtenir des résultats tangibles et concrets.

Le Comité de revitalisation de la rivière Chibouet est composé de mesdames Diane Letendre, Andrea Schroeder et Carole Thibeault, ainsi que de messieurs Michel Brouillard, Patrice Caouette, Mathieu Daigle, Jean-Pierre Foucault, Fernand Giard et Sébastien Pion.

Ces administrateurs, représentant le monde municipal, agricole, forestier et résidentiel, forment une équipe d'administrateurs proactifs qui désirent vraiment améliorer la qualité de l'eau et de la faune du bassin versant et permettre aux générations futures de profiter d'une rivière en santé.

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec madame Anolise Brault, agente de liaison des comités de bassin versant à la MRC des Maskoutains au 450 774-3159 ou à l'adresse abrault@mrcmaskoutains.qc.ca.

Le transport collectif de la MRC

La route du succès des études postsecondaires

Votre municipalité vous offre, par le biais de la MRC des Maskoutains, le service de transport collectif.

Pour faciliter la poursuite de leurs études, la MRC des Maskoutains, en partenariat avec le Cégep de Saint-Hyacinthe, offre aux étudiants le service de transport collectif via la Passe écolo.

Ce projet permet aux étudiants inscrits aux programmes réguliers du Cégep de Saint-Hyacinthe ou de l'école Vatel d'utiliser le service de transport pour leurs études sans frais de passage, et ce, du lundi au vendredi.

Pour s'y rendre, les étudiants peuvent utiliser les places disponibles à bord des véhicules de transport adapté. L'arrivée au Cégep est prévue pour 8 h. Pour le retour, deux départs sont offerts, soit vers 15 h 15 et 18 h 15. Il existe également des routes de demi-journée, permettant ainsi une flexibilité selon les horaires de cours, lorsque l'achalandage le permet.

Avec cet éventail de possibilités de transport, nous désirons contribuer à la poursuite des études postsecondaires des jeunes adultes de notre territoire.

Pour de plus amples informations ou pour vous inscrire :

- Site internet : www.mrcmaskoutains.qc.ca
- Courriel : infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca
- Téléphone : 450 774-3173



EN CAMPING OU LORS D'UN PIQUE-NIQUE EN FAMILLE

Évitez les bonbonnes de propane à usage unique !

Saint-Hyacinthe, le 9 juin 2014 – L'été nous apporte la belle température et par conséquent, le retour des activités extérieures dont la cuisson des aliments sur de petits poêles au propane. La majorité des vacanciers ont souvent tendance à se procurer des bonbonnes de propane d'une livre (0,485 litres) à usage unique pour leurs équipements de camping. Malheureusement, les filières de recyclage relatives à ces contenants sont très limitées et jusqu'à ce jour, bon nombre de citoyens rapportaient ces contenants lors des collectes de résidus domestiques dangereux organisées annuellement par la Régie intermunicipale, à défaut d'autres alternatives.

Malheureusement, la Régie a récemment été informée que la gestion de ces contenants ne pourra plus être effectuée par les recycleurs locaux, étant donné les règles strictes liées au transport et à la manipulation de ces résidus. Dans ce contexte, il devient important pour chaque citoyen de modifier son mode d'approvisionnement en propane pour ne pas se retrouver avec des contenants dont il ne pourra pas se départir.

Il existe une façon simple et ultimement plus économique pour transporter le propane qui servira à alimenter les équipements de camping et qui consiste à acquérir une petite bonbonne de 5 livres (4,5 litres) qui pourra être remplie à plus d'une reprise et qui servira pendant de nombreuses années, créant ainsi à moyen terme, une économie financière et une réduction de matières résiduelles générées, cette bonbonne à remplissage multiples ayant une durée de vie accrue. De plus, ce type de contenant pourra être plus facilement recyclé en étant rapporté chez les distributeurs locaux de propane, lorsqu'il aura atteint sa durée de vie utile. Soyons éco-responsables.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le personnel de la Régie au 450 774-2350.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD) :

Une collecte printanière marquée par une hausse des quantités recueillies !

Saint-Hyacinthe, le mercredi 4 juin 2014 – Tenue pour une sixième année consécutive le 24 mai dernier, la collecte printanière de résidus domestiques dangereux a connu un vif succès. En effet, 1 151 citoyens se sont présentés au site pour y apporter leurs résidus dangereux. Malgré une légère baisse de participation à l'événement cette année, nous constatons une hausse du volume de matières apportées lors de l'événement par rapport à l'année dernière.

Bien que les résultats finaux ne soient pas entièrement comptabilisés, on peut déjà estimer que 35,6 tonnes de résidus domestiques dangereux ont été apportées à cette collecte par les citoyens, comparativement à 32,5 tonnes qui avaient été apportées lors de la collecte de mai 2013. C'est autant de résidus extrêmement nocifs pour l'environnement qui ont ainsi été détournés de l'enfouissement.

Pour une troisième année consécutive, les résidus informatiques et électroniques étaient également recueillis. À ce titre, près de 9 tonnes de tels résidus ont été récupérés (6,3 tonnes en 2013) pour être traités et disposés dans le respect des principes de développement durable.

Le président de la Régie, monsieur Guy Bond se réjouissait des résultats : « Les citoyens de nos municipalités membres sont très sensibles à la protection de leur environnement et l'excellente participation à cette collecte démontre qu'ils se sont approprié les outils mis à leur disposition par la Régie afin de gérer efficacement et sainement leurs résidus domestiques dangereux... ».

Pour sa part, le directeur général de la Régie, monsieur Réjean Pion, s'est également montré fort satisfait de ces résultats : « ...Cette collecte printanière devrait nous permettent d'améliorer notre performance par rapport aux résultats de l'année 2013. Les citoyens n'hésitent pas à transporter également des matières recueillies chez des parents ou des voisins qui n'auraient pas la disponibilité pour se présenter à la collecte. Cela nous ramène au fondement même de notre slogan : La collecte des résidus domestiques dangereux, une responsabilité collective... ».

Encore cette année, la Régie a pu compter sur l'implication du magasin CANADIAN TIRE de Saint-Hyacinthe qui lui a remis 15 bons d'achats de 15,00 \$ chacun à être tirés parmi les participants.

Bien que la Régie invite la population à se prévaloir en grand nombre de son service de collectes annuelles de RDD, elle encourage également les citoyens à utiliser les services permanents et gratuits de récupération de résidus domestiques dangereux, notamment les peintures, les huiles usées, les piles rechargeables et les batteries, offerts chez divers commerçants situés sur le territoire. Un bon nombre de municipalités membres de la Régie ont également mis en place un service de collecte des piles usagées, en vigueur tout au long de l'année, dans leurs édifices municipaux. Il importe également de rappeler que les résidus de peinture et d'huiles usées peuvent être apportés aux écocentres de la Régie chaque fin de semaine pendant les heures d'ouverture de ceux-ci.

Finalement, il est aussi possible pour les citoyens de conserver leurs résidus domestiques dangereux de façon sécuritaire, afin de les apporter lors de la prochaine collecte qui se tiendra en septembre 2014 !



La Sûreté
du Québec
vous informe



MRC des Maskoutains
Un monde à votre mesure

PENSER ET AGIR FAMILLE

COMMUNIQUÉ

JOURNAL MUNICIPAL

JUIN 2014

AGRICULTEURS, MACHINERIES AGRICOLES ET VÉHICULES DE FERME

À l'approche de la saison estivale, plusieurs automobilistes ont remarqué le retour sur nos routes d'une quantité importante de machineries agricoles et de véhicules de ferme. Essentiellement, l'utilisation et la circulation de ces véhicules sur les chemins publics sont régies par le code de la sécurité routière.

Tout d'abord, définissons les termes ou expressions suivantes :

- **Machinerie agricole** : Toute machinerie, motorisée ou non, conçue et utilisée exclusivement à des fins agricoles.
- **Remorque de ferme** : Une remorque d'une masse nette de 2300 kg ou moins, propriété d'un agriculteur et utilisée pour le transport de produits agricoles ou du matériel nécessaire à leur production.
- **Tracteur de ferme** : Un tracteur, muni de pneus, conçu pour tracter l'équipement agricole et utilisé à toutes fins lorsqu'il est la propriété d'un agriculteur ou exclusivement à des fins personnelles lorsqu'il est la propriété d'une personne physique autre qu'un agriculteur.
- **Véhicule de ferme** : Un véhicule automobile de type camion, camionnette ou fourgonnette dont le propriétaire est un agriculteur et qui est utilisé principalement pour le transport de produits et de matériel nécessaire à leur production.

IMMATRICULATION :

Règle générale, tout véhicule doit être immatriculé. Cependant, sont exemptés de l'immatriculation la machinerie agricole autre que le tracteur de ferme utilisé sur un chemin public appartenant à un agriculteur. Cependant, sur le chemin public, par exemple, une plaque **C** sera nécessaire pour tout tracteur de ferme; une plaque **R** ou **U** pour toute remorque de ferme.

PERMIS DE CONDUIRE :

Les classes 5,6a, 6b, 6c et 8 (pour 16 ans et plus) autorisent la conduite d'un tracteur de ferme. La classe 6d n'est pas valide.

ÉQUIPEMENTS :

Le code de la sécurité routière prévoit plusieurs exemptions pour les agriculteurs afin de faciliter leur travail. Par contre, ils doivent tout de même respecter les règles suivantes soit :

- À une vitesse inférieure à 40 km/h, être munie d'un panneau avertisseur constitué d'un triangle de marche lente apposé à l'arrière du véhicule.
- À l'exception de la machinerie agricole non équipée par le fabricant, les garde-boue sont obligatoires.
- Le véhicule doit être équipé à l'arrière de deux réflecteurs rouges placés de chaque côté de l'axe vertical central.
- Toute machinerie agricole automotrice doit être munie de deux phares blancs à l'avant et de deux feux de position rouges à l'arrière.
- Les feux de détresse doivent être utilisés lorsqu'il est nécessaire de circuler à une vitesse susceptible de gêner ou d'entraver la circulation.
- Le rétroviseur est non obligatoire pour le tracteur de ferme.
- Si la largeur d'une machinerie ou de l'ensemble de véhicules agricoles excède 2,6 mètres (excluant les rétroviseurs), il doit être muni d'au moins deux feux jaunes clignotant simultanément ou d'un feu rotatif ou stroboscopique placés au sommet du véhicule.

QUELQUES RÈGLES SUPPLÉMENTAIRES :

- N'étant pas équipé de feux de changement de direction, le conducteur d'un véhicule agricole doit signaler son intention d'effectuer un virage à droite ou à gauche à l'aide de signaux manuels.
- Il est interdit de circuler sur l'accotement sauf en cas de nécessité.
- La ceinture de sécurité doit être utilisée en tout temps.
- Les panneaux de signalisation interdisant les véhicules lourds ne visent pas le véhicule de ferme, la machinerie agricole ou le tracteur de ferme.
- Il ne doit pas y avoir plus de passagers que de places munies de ceinture de sécurité.

Rappelons en terminant l'article 344 du code de la sécurité routière s'adressant aux automobilistes :

Le conducteur d'un véhicule routier peut franchir une ligne simple continue, une ligne double continue ou une ligne double formée d'une ligne discontinue et d'une ligne continue située du côté de la voie où circule le véhicule routier si, dans la mesure où **cette manœuvre peut être effectuée sans danger**, pour dépasser un tracteur de ferme ou une machinerie agricole, un véhicule routier muni d'un panneau avertisseur de circulation lente, un véhicule à traction animale ou une bicyclette.

SOYEZ PRUDENTS ET SURTOUT PATIENTS ENVERS LES AUTRES USAGERS DE LA ROUTE ET BON ÉTÉ....

Agte Magali Lagrandeur
Coordonnatrice aux relations communautaires
SQ MRC des Maskoutains



Sûreté du Québec MRC des Maskoutains (En cas d'urgence, composez 310-4141 (*4141 cellulaire) ou le 9-1-1

925, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe (Qc) J2S 3C4 Tél. : (450) 778-8500 Téléc. (450) 778-8640

courriel : poste.mrc.maskoutains@surete.qc.ca

Internet : www.sq.gouv.qc.ca

PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS FLEURONS DU QUÉBEC POUR MOBILISER VOS CITOYENS CET ÉTÉ !

LES FLEURONS DU QUÉBEC sont heureux de vous annoncer le lancement du grand concours *Du jardin dans ma ville*, en association avec la campagne de promotion grand public [dujardindansmavie.com] et la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec (FSHEQ).

Réservé aux municipalités Fleurons, ce concours estival est une formidable occasion de mobiliser vos citoyens autour d'un projet d'embellissement horticole et paysager local. Soumettez vos projets d'embellissement paysager et sollicitez l'appui des citoyens pour gagner !



Le concours en quelques mots...

LES MUNICIPALITÉS inscrites du 2 juin au 31 août 2014 courent la chance de remporter la visite de l'équipe de professionnels en horticulture [dujardindansmavie.com] et de bénévoles de la FSHEQ, qui réaliseront un projet de revitalisation ou d'aménagement paysager, dans un endroit public ou communautaire de la municipalité.

Vous imaginez la création d'un petit parc dans un espace dévitalisé de votre municipalité ? Vous rêvez d'offrir un environnement plus vert à vos enfants dans leur cour d'école ? Vous avez une idée d'aménagement pour embellir la façade de la bibliothèque municipale ?

Soumettez-nous de 1 à 3 projets, puis invitez la population à voter en ligne pour vous aider à gagner le concours !

Cinq bonnes raisons de participer

1. Animer votre communauté cet été ;
2. Développer le sentiment d'appartenance de vos citoyens ;
3. Sensibiliser votre population aux bienfaits des végétaux et espaces verts ;
4. Bénéficier des retombées médiatiques du concours, diffusé sur Internet et dans les journaux locaux et municipaux ;
5. Courir la chance d'embellir votre municipalité de façon durable, sans frais.



Deux municipalités gagnantes

LE CONCOURS *Du jardin dans ma ville* est divisé en deux catégories et comptera un gagnant dans chacune d'elles :

- Municipalités de moins de 5000 habitants
- Municipalités de 5000 habitants et plus

Quatre critères pour gagner

1. La qualité du projet présenté ;
2. Ses retombées pour la communauté ;
3. L'utilisation des outils promotionnels *Du jardin dans ma ville* ;
4. Le pourcentage de votes des citoyens (en proportion du nombre d'habitants).

Comment récolter un maximum de votes du public ?

APRÈS L'INSCRIPTION D'UN PROJET, votre défi consiste à récolter un maximum de votes du public sur le site [dujardindansmavie.com]. A cette fin, vous devez amener vos citoyens à voter en ligne pour votre projet : c'est une étape déterminante pour optimiser vos chances de gagner !

Les municipalités inscrites au concours pourront télécharger gratuitement plusieurs outils promotionnels pour les aider à informer et mobiliser leurs citoyens :

- Trousse d'outils électroniques
- Fichiers d'un dépliant et d'une affiche promotionnels
- Communiqué personnalisable

L'utilisation de ces outils promotionnels sera également un atout pour gagner le concours : chaque municipalité inscrite devra rédiger un compte-rendu des outils utilisés pour mobiliser ses citoyens (une page maximum), à nous retourner au plus tard le 15 août 2014.

Quoi ?
Notre municipalité participe à un concours pour remporter la métamorphose d'un lieu public et embellir les espaces verts de notre quartier. Après le dépôt de notre projet, celui-ci doit récolter un maximum de votes d'ici le 31 août 2014.
La municipalité gagnante recevra la visite de l'équipe de professionnels en horticulture. Du jardin dans ma vie, accompagnée de son porte-parole Joël Legendre.

Quand ?
Je peux voter pour un projet de ma municipalité du 2 juin au 31 août 2014 sur le site dujardindansmavie.com/concours.

Comment ?
Pour connaître les projets d'aménagement inscrits au concours et pour voter en ligne, rendez-vous dès maintenant sur dujardindansmavie.com/concours. Profitez également de votre visite sur ce site pour découvrir une foule d'informations sur le jardinage : concours, succès d'artisans, astuces et conseils de professionnels... à partager avec vos proches!

Ensemble, prenons part à l'embellissement de notre ville!
C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la municipalité vous annonce sa participation au grand concours Du jardin dans ma VILLE.
Initié par Les Fleurons du Québec avec la participation de la campagne de promotion Du jardin dans ma vie et la FSHEQ, le concours Du jardin dans ma VILLE vise à embellir notre qualité de vie, embellir les espaces verts de notre ville et nous faire profiter des bienfaits des végétaux.

Vous aimez votre quartier et souhaitez contribuer à son embellissement ?
Citoyens, aidez-nous à gagner ce concours en votant pour le projet d'aménagement paysager de notre municipalité! Plus un projet amasse de votes, plus il a de chances de se concrétiser. À vous de faire gagner notre ville!
Votez sur : dujardindansmavie.com/concours

je vôte pour ma Ville

je vôte pour ma Ville

Dans le cadre du concours **Du jardin dans ma VILLE**, notre municipalité court la chance de gagner la métamorphose d'un endroit public d'une valeur allant jusqu'à 15 000 \$.

Rendez-vous sur le site dujardindansmavie.com/concours et votez pour l'un de nos projets!

Le concours se termine le 31 août 2014. Voir tous les détails et règlements sur le site web.

Comment ça fonctionne ?
Plus un projet amasse de votes, plus il a de chances de se concrétiser. À vous de faire gagner notre ville!

Logos: Fleurons Québec, du jardin dans ma vie.com, FSHEQ

COMMENT S'INSCRIRE ?

CHAQUE MUNICIPALITÉ Fleurons peut soumettre de 1 à 3 projets d'aménagement paysager, en remplissant pour chacun le formulaire disponible en ligne sur le site dujardindansmavie.com.

Inscrivez-vous dès le 2 juin et récoltez le plus de votes possibles jusqu'au 31 août 2014, pour maximiser vos chances de gagner !

Pour connaître le règlement complet du concours et vous inscrire en ligne, rendez-vous dès maintenant sur notre site Internet au [www.fleuronsduquebec.com/concours].



Pourquoi ce concours ?

Le concours *Du jardin dans ma ville* vise à promouvoir le jardinage et à sensibiliser les citoyens aux bienfaits des végétaux et espaces verts, dans toutes les régions du Québec.

En plus de présenter les projets d'aménagement paysager des autres municipalités inscrites au concours, le site Internet [dujardindansmavie.com] offre aux citoyens une foule d'informations sur le jardinage :

- photos et vidéos,
- concours,
- histoires à succès,
- astuces et conseils de professionnels... à partager avec ses proches !



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest,
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
Téléphone : 450 774-5707
Courriel : info@fleuronsduquebec.com
www.fleuronsduquebec.com



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, dûment convoquée et tenue le 3 juin 2014 à 19h30, à l'endroit habituel des séances du conseil, sous la présidence de monsieur le maire Yves Petit.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames Louise Forest et Hélène Dufault et messieurs Stéphan Hébert, Réjean Rajotte, André Lévesque et Michel Brouillard.

La directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 157-06-2014

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour :

EN AJOUTANT :

- 6.9 Réaménagements bureaux municipaux déjà existants
- 6.10 Relocalisation des séances du conseil municipal
- 6.11 Contrat annuel avec Sonic - Propane
- 7.6 Ajout d'éléments à la carrosserie d'unité de secours
- 8.5 Vente du sens unique de la voirie
- 10.4 Aménagement paysager - presbytère

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Résolution numéro 158-06-2014

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du 6 mai 2014.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

5. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

Aucun.

6. ADMINISTRATION ET FINANCES

6.1 COMPTES À PAYER

Résolution numéro 159-06-2014

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de permettre le paiement des comptes selon la liste qui a été remise aux conseillers, datée du 3 juin 2014.

- Comptes pour approbation : 223 676,45\$
- Salaires : 38 291,63\$
- Comptes à payer : 105 347,26\$

et de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je, soussignée, Véronique Piché, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 3 juin 2014, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer.

Véronique Piché

Directrice générale et secrétaire-trésorière

6.2 DIVERS RAPPORTS DE M. LE MAIRE

M. le maire fait le suivi des différents dossiers présentement en cours notamment :

Publicité - terre d'innovation

Prix distinction famille

Pacte de la ruralité provinciale

Rencontre avec le maire de Montréal

6.3 TRANSFERTS BUDGÉTAIRES 2014

Aucun transfert nécessaire.

6.4 FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX POUR LES VACANCES 2014

Résolution numéro 160-06-2014

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de fermer les bureaux municipaux pour la période des vacances estivales du lundi 21 juillet au dimanche 3 août 2014 inclusivement.

6.5 ACHAT LOGICIEL INFORMATIQUE – OFFICE 2013 PRO FR

Résolution numéro 161-06-2014

Considérant l'installation prochaine du logiciel patrimonial Minesko par la MRC sur le poste de travail de l'inspecteur en bâtiment;

Considérant que ce logiciel ne peut fonctionner avec la version Office 2013 Pro Fr;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, de procéder à l'achat de la licence office 2013 Pro Fr au coût de 439,54\$ avant taxes, plus installation.

6.6 HALTE ROUTIÈRE – LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT

Résolution numéro 162-06-2014

Considérant que depuis le 22 mars 2013, la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot est propriétaire du lot 4 578 051 (anciennement halte routière du ministère des Transports);

Considérant que la municipalité désire louer la partie cultivable à Mme Denise Poitras;

Considérant qu'après la location de 5 ans, une promesse d'achat sera réalisée de la part de madame Poitras afin d'acheter le lot 5 487 920;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, que la municipalité loue à Mme Denise Poitras la partie cultivable des lots 5 487 920 et 5 487 921 pour la somme de 150\$/arpent pour environ 10,51 arpents pour les saisons 2013-2014-2015-2016-2017 pour un montant total de 1 576,50\$ annuel. Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents relatifs à cette location.

Prendre note que cette résolution abroge les résolutions 151-06-2013 et 137-05-2014

6.7 ACHAT – POSTE INFORMATIQUE

Résolution numéro 163-06-2014

Considérant la nouvelle embauche au poste de secrétaire-réceptionniste;

Considérant la désuétude du poste informatique qui avait été attribué à la nouvelle embauche;

Sur proposition de Louise Forest, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, de procéder à l'achat d'un poste informatique (tour, clavier, moniteur, licences...) pour le poste de secrétaire-réceptionniste au coût de 1500.00\$ avant taxes, plus installation.

6.8 TRAITEMENT DE LA PAIE À L'EXTERNE

Résolution numéro 164-06-2014

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, qu'Info Spic traitera les paies des employés municipaux au coût de 1,25\$ par transaction et 22,00\$ par période de paie.

6.9 RÉAMÉNAGEMENT DU BUREAU MUNICIPAL

Résolution numéro 165-06-2014

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de faire réaménager les bureaux municipaux temporairement, tant que les futurs bureaux ne seront pas déterminés et en état d'être fonctionnels.

6.10 RELOCALISATION DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Résolution numéro 166-06-2014

Considérant le réaménagement du bureau municipal;

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, que les séances du conseil municipal à venir se tiendront à la salle du centre communautaire au 421, 4e Avenue.

6.11 CONTRAT ANNUEL (2014-2015) - SONIC

Résolution numéro 167-06-2014

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de donner le contrat pour l'année 2014-2015 à Sonic pour le chauffage de certains bâtiments municipaux.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 RAPPORT SERVICE INCENDIE

Il est noté au présent procès-verbal le dépôt du rapport du service incendie pour le mois de juin 2014.

7.2 ACHATS DU SERVICE INCENDIE

Résolution numéro 168-06-2014

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de permettre les achats suivants:

- (1) Planche transport de victime 275\$
- (6) Cannelle de fumée synthétique 81\$
- (1) Abrie pour aire de repos sur incendie 250\$
- (2) Inscription cours : autopompe 1480\$

7.3 ENTENTE D'AIDE MUTUELLE DES SERVICES D'INCENDIE DE SAINT-HUGUES, SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU, SAINT-SIMON ET SAINT-BARNABÉ

Résolution numéro 169-06-2014

Considérant que les municipalités, parties à l'entente 2005, relative à l'établissement d'une entente intermunicipale et d'un plan d'aide mutuelle pour les mesures d'urgence, ont manifesté l'intention d'apporter certaines modifications à l'entente 2005;

Considérant que toutes les municipalités, parties à l'entente, se sont réunies afin de modifier ladite entente;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, que la municipalité accepte les modifications et désire participer à la nouvelle entente d'aide mutuelle des services incendie des municipalités participantes à ladite entente.

Que le maire et la direction générale soient autorisés à signer l'entente.

7.4 DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉ AN 2 - SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

Résolution numéro 170-06-2014

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter le dépôt du rapport d'activité en lien avec l'application de mesures prévues au schéma de couverture de risques du service incendie de la Municipalité pour l'an 2.

7.5 FINANCEMENT – CAMION ET CARROSSERIE D'UNITÉ DE SECOURS

Résolution numéro 171-06-2014

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, d'imputer l'achat au fonds de roulement de la municipalité sur 5 ans.

7.6 AJOUT D'ITEMS POUR LA CARROSSERIE D'UNITÉ DE SECOURS

Résolution numéro 172-06-2014

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de faire ajouter ces items :

- Marche pivotante arrière: 320,00\$ (avant taxes)
- Marche rétractable: 435,00\$ (avant taxes)
- Console entre les deux sièges avant 960,00\$ (avant taxes)

Ces dépenses seront imputées au fonds de roulement sur cinq (5) ans comme le camion et la carrosserie.

8. TRANSPORT ROUTIER

8.1 RAPPORT DES SERVICES PUBLICS

Il est noté au présent procès-verbal le dépôt du rapport des services publics pour le mois de juin 2014.

8.2 ACHAT DES SERVICES PUBLICS

Résolution numéro 173-06-2014

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, de permettre les achats suivants :

- Compresseur stationnaire 6.5 ch 749,98\$

8.3 CONTRAT ANNUEL – ECC ENVIRONNEMENT

Résolution numéro 174-06-2014

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, de donner le contrat pour l'année 2014 à ECC environnement pour les boues d'épuration. Ce contrat comprend :

- Location de pompe: 200,00\$ au printemps
- Location de pompe : 200,00\$ à l'automne
- Disposition: 35,00\$ T.M. (transport inclus)
- Frais d'analyse: 500,00\$ par année

8.4 CONTRAT ANNUEL – PAYSAGEMENT LAPIERRE

Résolution numéro 175-06-2014

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, de donner la tonte du bord de l'autoroute à la compagnie Paysagement Lapierre pour l'année 2014.

8.5 VENTE DU SENS UNIQUE DE LA VOIRIE

Résolution numéro 176-06-2014

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de vendre le sens unique de la voirie à la municipalité de St-Nazaire au montant de 1500,00\$ taxes incluses.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 RÉGIE DES DÉCHETS

Louise Forest nous informe sur la Régie des déchets.

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

10.1 RAPPORT INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Il est noté au présent procès-verbal le dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois de juin 2014.

10.2 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT ABROGENT LE RÈGLEMENT 434- 2012 : RELATIF AUX COLPORTEURS

Michel Brouillard donne avis de motion à l'effet qu'il présentera un règlement qui abrogera le règlement numéro 434-2012, relatif aux colporteurs.

10.3 MANDAT – ALAIN DELORME

Résolution numéro 177-06-2014

Considérant que les règlements d'urbanismes ont été adoptés à l'année 2006;

Considérant que les besoins évoluent dans le temps;

Considérant que la loi permet de réviser les règlements aux 5 ans;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, qu'un mandat soit donné à monsieur Alain Delorme, urbaniste, afin de préparer les modifications en question en lien avec les règlements d'urbanisme, nécessitant une mise à jour.

Liste des articles à être modifiés : 6.1 / 6.2.3 / 6.7.2/ 7.7.2 / 7.3 / 8.1 / 11.4 / 13.2.6 / 13.2.9 / 13.2.10 / 20.2.1 / 20.2.2 / 20.4 / 20.5

10.4 AMÉNAGEMENT PAYSAGER – PRESBYTÈRE

Résolution numéro 178-06-2014

Sur proposition de Louise Forest, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, d'octroyer un budget de 4000,00\$ pour l'aménagement paysager du presbytère.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 RAPPORT DES LOISIRS

M. Réjean Rajotte nous informe sur les loisirs. Il est noté au présent procès-verbal le dépôt du rapport des loisirs pour le mois de juin 2014.

12. SUJETS DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 179-06-2014

Sur proposition de Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de lever la séance à 21h25.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Yves Petit, maire

Véronique Piché, directrice générale et
secrétaire- trésorière

Pour vendre... ou acheter!



ROYAL LEPAGE
MULTI-SERVICES ML

100
ANS
DEPUIS 1913



AGENCE IMMOBILIÈRE

*Vos complices
immobiliers!*

ISRAËL LUSSIER

COURTIER IMMOBILIER • www.israellussier.com

450 230-4688



MARTIN LUSSIER

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ • www.martinlussier.com

450 230-6667

Nos professionnels

ALAIN CASAVANT
TIRAGE DE JOINTS INC

RBQ : 5647-4810-01



RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

- Tirage de joints
- Pose de gypse

1210, 11^e Rang, St-Eugène QC J0C 1J0

Tél. : **819 396-2672**

Cell. : **514 208-6848**



Bureau de circonscription
1072, rue Dubois, Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Téléphone : **450 546-3251**

Télécopieur : **450 546-5794**

Sans frais : **1 800 969-3793**

Andre.Lamontagne.John@assnat.qc.ca



André Lamontagne
Député de Johnson

Buffet Benoit

Buffet chaud et froid pour toutes occasions

*Personnalisez votre buffet avec nos à cotés,
il nous fera plaisir de satisfaire vos papilles.*



70, route Quintal, Saint-Liboire J0H 1R0

courriel : bernardbenoit@hotmail.ca • Bernard: 450-793-2010 • Patrick : 450-230-5007

Relais Routier Petit Truck Stop
 Luc Chicoine

549, 3^e rang, Ste-Hélène, Québec JOH 1M0
 (Autoroute 20, sortie 152)

T.450 791-2771
F.450 791-2882

- Ouvert 24 heures sur semaine
- Restaurant • Terrasse
- SERVICE RAPIDE • Spéciaux du jour
- Salle de repos • Douche

Resto Relais Routier 152
Truck Stop
Kathou

545, 3^e rang, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) JOH 1M0

AAQ ACCESSOIRES AUTOMOBILES DU QUÉBEC inc.

Stéphan Hébert Président
 Antirouille • Pièces : carrosserie, mécanique et remorque

Vente - Pièces et Service

791, rue Pau-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) JOH 1M0
Tél. : 450 381-1100 Fax : 450 381-1101
 aaq@sogetel.net

ROULOTTES A.S. LÉVESQUE
 www.roulotte.ca

Ste-Hélène
 (450) 791-2727

Vente neufs et usagés
 Échange – Pièces – Réparation – Service

430, rue Couture, (sortie 152 de l'autoroute 20) Ste-Hélène

TRANSPORT ALAIN FOREST

PIERRE • SABLE • TERRE • EXCAVATION

336, 2^e Rang, Sainte-Hélène (Québec) JOH 1M0
 Tél. : (450) 791-2875 • Cell. : (450) 779-2220

450-791-2144

Coiffure pour Elle et Lui

Salon Francine Fluet Ent.

526, 3^e rang
 Ste-Hélène de Bagot
 JOH 1M0

TRANSPORT
Garage
LA FLEUR inc.

274, 5^e Avenue, Ste-Hélène de Bagot, Qc JOH 1M0
 Cell. : 450-278-5322 • Tél. : 450-791-2128
 Fax : 450-791-2702

Marcel et Paul-André Bouthillette snc.
 Agent Ultramar
 Produits pétroliers

450-791-2462 • 450-773-2854 • 888-791-2462
 277- Sième Avenue, Ste-Hélène-de-Bagot, Qc. JOH 1M0

MARC-ÉTIENNE GAUTHIER
 Franchisé Saint-Hyacinthe et les environs
 Cell. 450 513-0100
 Votre conseiller en nutrition animale

Rabais de 5 \$ sur la première commande

Nourriture & accessoires
 Livraison à domicile gratuite

Multi Menu .CA

Courriel : maretgau@hotmail.com

Irrigation
Marcel Girard et fils inc.
 Efficacité & Expérience DEPUIS 1987

Henrico : 450.278-2435
 Cell. Guy : 450.278.2432
 Cell. Gilles : 450.278.2431

521, Rg Ste-Hélène
 Ste-Hélène Qc JOH 1M0



Spécialités
 Projet clé en main
 Pose de portes et fenêtres
 Revêtement extérieur
 Maison Novoclimat
 Garantie Maison Neuve
 Installation de murs et de planchers préfabriqués

RBQ 8348-4337-09

865, Paul-Lussier, Ste-Hélène, Qc J0H 1M0
 Tél.: 450 791.2221 Fax: 450 480.2000

GARAGE C. Hébert inc.



538, 3^e Rang, St-Hélène de Bagot, Qc J0H 1M0

ALAIN HÉBERT, PRÉS.

- Centre de recyclage
- Autos usagées
- Pièces usagées

Tél. : (450) 791-2627
 1-800-667-4973
 Fax : (450) 791-2080



L.G. HEBERT ET FILS LTÉE (ABATTOIR)

Propriétaires
 Antonio Filice
 Mario Cote

428 rue Hébert
 STE-HÉLÈNE DE BAGOT
 Cté Johnson, Qc J0H 1M0

Tél.: (450) 791-2630
 Fax : (450) 791-2968



Famille Croteau
 Complice de votre quotidien!

Daniel Croteau
 Épicer, propriétaire

MARCHE RICHELIEU


Marché Ste-Hélène
 685, rue Principale
 Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0
 Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823



DEGRANDPRÉ
 Puits artésiens
 Puits P Pompes Traitement d'eau

Drummondville : 819 472-3286
 Victoriaville : 819 740-9110
 Fax : 819 472-7402

info@degrandprepuits.com RBQ : 8335-7996-13
 5224, boul. St-Joseph, Drummondville (QC) J2A 3V9



Acupunctrice
 Membre de l'ordre professionnel des acupuncteurs du Québec

Téléphone: 450 261-7917
 isabellelebrunac@yahoo.com

Bonjour à tous,

Je me présente, Isabelle Lebrun, acupunctrice. Voilà maintenant 13 ans que je pratique l'acupuncture. C'est avec plaisir que je vous annonce que des services d'acupuncture sont maintenant disponibles près de chez vous dans le secteur Ste-Rosalie. En espérant vous rencontrer et répondre à vos besoins.

Au plaisir !



Luc Déry
 terrassement excavation inc.

- Pelle
- Bouteur (Bulldozer)
- Rouleau compacteur
- Contrôle laser

780, rue Principale, Ste -Hélène
 Tél.: (450) 791-2154



ÉBÉNISTERIE Sainte-Hélène

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

- Armoires de cuisine, salle de bain et meubles
- Fabrication sur mesure
- Reparation, décapage et finition

Clément Lapierre
 PROPRIÉTAIRE

450.791.2633
 432, 2^e rue Ste-Hélène [Qc] J0H 1M0

Depuis plus de 25 ans!



Étude notariale
Isabelle Chabot inc.

Notaire & Conseillère juridique



785, rue Principale
 Ste-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0
 Tél.: (450) 791-2785 / Télécopieur: (450) 791-2788

courriel: ichabot@notarius.net www.isabellechabot.com



GARAGE BERTS LORANGE

337, 3^e rang
 Sainte-Hélène
 QC J0H 1M0

Débosselage Peinture

- Anti-rouille
- Redressement de châssis
- Pose de pare-brise
- Estimation d'assurance

450.791.2217 FAX: 450.791.2219



Pierre-Yves Martin
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.

770, RUE PAUL-LUSSIER,
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
J0H 1M0

TÉL : (450) 778-7271
Pagette : (450) 223-8818

DF COFFRAGES INC.
RESIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE

- FONDATION DE TOUTS GENRES
- DALLE DE PLANCHER
- SOLAGE
- MINI EXCAVATION
- GRUE 65'
- GESTION DE PROJETS

DAVID FLUET
MARTIN FLUET
PROPRIÉTAIRES

R.R.D. 48251-6192-04

775, rue Paul-Lussier, Local 240
Ste-Hélène (QUÉBEC) J0H 1M0

TÉL. 450.888.1313

FERME-RÉSIDENCE-COMMERCE-INDUSTRIE
TENSION PARASITE AGRICOLE

GÉRARD DION & FILS INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Dany Grenier
Jerry Filion
Sainte-Hélène

Cell.: (450) 223-4481
1-800-808-4481
Tél.: (450) 793-4481

Pierre et Serge Dion
Saint-Liboire

Clinique Laser

Carmen Beaudoin
Infirmière Auxiliaire

- Traitement anti-stress
- Épilation Laser homme et femme
- Extension de cils
- Cesser de fumer en 1 heure
- Certificat cadeau

1980, rue des cascades, Saint-Hyacinthe, J2S 3J5
450.250.5523

Raymond Chabot Grant Thornton
L'instinct de la croissance™

Patrick Marion, CPA, CA
Associé

Cell. : 819 314-1499
marion.patrick@rcgt.com

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 102
330, rue Cormier
Drummondville (Québec) J2C 8B3

Tél. : 819 477-7977
Télé. : 819 477-7799
www.rcgt.com

Comptables professionnels agréés
Membre de Grant Thornton International Ltd

SYLVESTRE & ASSOCIES
AVOCATS S.E.N.C.

Me Maryse Dubé, avocate
1600, Girouard Ouest, bur. 236
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z8

Bureau: (450) 773-8445
Montréal: (514) 866-8445
Télécopieur: (450) 773-2112
Courriel: etude@avocatssylvestre.ca

FERME Le Champ Plein
Bleuetière

Daniel Beaucage et Carole Lanoie, propriétaires

325, 3e rang Sainte-Hélène-de-Bagot Gc J0H1M0
Tél.: 450 791-2055 (domicile) Cell.: 450 888-3143

PAYSAGEMENT Lapierre

Patrick Lapierre
Tél.: 450.791.2765
Cell.: 450.278.2765

624, 2^e rue
Ste-Hélène, Qc
J0H 1M0

- Entretien complet
- Pavé-Uni
- Conception & réalisation d'aménagement paysager
- Terrassement
- Muret
- Plantation
- Déneigement

Paul Biron B.A.L.L.
Avocat

150, rue Marchand, bureau 101
Drummondville (Québec) J2C 4N1
Téléphone : (819) 477-8741
Télécopieur : (819) 477-7166
Courrier électronique : paulbironavocat@cgocable.ca

ROYAL LEPAGE
MULTI-SERVICES
Agence immobilière

Martin Daigle
Courtier immobilier

Cell. : 450-230-1113
Bur. : 450-252-8888
Fax : 450-774-4274
mdaigle@royallepage.ca
www.martindaigle.com

1385, av. Choquette, Saint-Hyacinthe (QC) J2S 6E9

LE RANCH DES PETITS AMIS inc.

Sortie 152, autoroute 20
273, rue Edgar, Ste-Hélène de Bagot
J0H 1M0

(450) 791-2239
www.ranchdespetitsamis.com

- Équitation par le jeu
- Demi-pension
- Forfait carroussel
- Programme P'tit Trot



Ouvert sur réservation

La Coop

Sainte-Hélène



Matériaux de construction | Quincaillerie | Peinture | Moulées
Engrais | Semences | Herbicides | Centre de jardin

655, Principale
Ste-Hélène-de-Bagot
(Québec) J0H 1M0
Tél. : 450.791.2666
Sans frais 1.800.567.5605
Télééc. : 450.791.2278
Site Web : coopste-helene.qc.ca



Les Serres St-Eugène

- Confections personnalisées d'annuelles
- Vivaces
- Arbustes

Service d'entretien et réalisation d'aménagement paysager

Robert Normand

1628, rang Brodeur, St-Eugène de Grantham (Québec) J0C 1J0
Tél. : (819) 396-2743 - Fax : (819) 396-3820 - r.normand@explornet.ca

LAVAGE ET EXTERMINATION

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE

Andre

Traitement des araignées et des fourmis
Traitement préventif
Travail garanti
Service 7 jours



Technicien diplômé • Estimation gratuite

Tél.: (450) 794-2314
Paget: (450) 223-7223

358, Notre-Dame, Saint-Hugues



Centre de Rénovation A.L. Inc. Vitrerie Maskoutaine Serrurerie A.L. Inc.

2740, boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe QC
J2R 1P8

Tél. : 450 773-3408
Fax : 450 773-9753

André Leroux
Président
RBQ 2310-0340-16



D ÉCO - DESIGN

Sophie Joubert
propriétaire, décoratrice designer

Services complets de décoration
& d'aménagement intérieur

450 791-2328
sur rendez-vous



Excavation Terrassement Résidentiel

Service de mini-pelle
RBQ: 5618-5432-01

- Nivelage de terrain
- Terre de remplissage
- Terre de finition
- Gravier

Benoît Blanchard
450-778-7899



Lise Guillemette

Orthothérapeute

Tél.: 450.794.2900

491 St-François, St-Hugues, J0H 1N0



www.coopauxpittissoins.com

450 771-0605



aimé(e)s



proches-aidant(e)s



être deux



jeunes familles...

Nouveau

Services d'aide à domicile

Tarifs réduits grâce au PEFSAD

(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)



LaForce Mécanique

Entretien et réparation automobiles

Mathieu Laforce
Technicien automobile

844 rue Paul-Lussier
Ste-Hélène (Qc) J0H 1M0
laforcemecanique@hotmail.ca

450-381-AUTO (2886)





Desjardins
Caisse de la
Seigneurie de Ramezay

Coopérer pour créer l'avenir

385, rue Couture
Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec)
J0H 1M0 • 450-791-2476

La Foire de l'environnement

à Sainte-Hélène

C'est le samedi 17 mai dernier qu'avait lieu la 4^e édition de la **Foire de l'environnement de Sainte-Hélène**. Lors de cet événement familial, les participants étaient invités à participer à un Quiz Écolo et couraient la chance de gagner de nombreux prix dont un vélo, un baril récupérateur d'eau de pluie, deux arbres fruitiers et un ordinateur réusiné. **Voici les gagnants :**



M. Guy Bourgault, gagnant d'un poirier et M^{me} Sylvie Larochelle, gagnante d'un prunier **offerts par la Municipalité de Sainte-Hélène**, accompagnés de M. Yves Petit, maire de la Municipalité et de M^{me} Louise Forest, conseillère municipale



M^{me} Laurence Talbot, accompagnée de M^{me} Paulette Rajotte de la Coop, représente M. Marc Hébert, gagnant du baril récupérateur d'eau de pluie **offert par la Coop Ste-Hélène**



Rosemary Lapalme représente Laurie Lapalme, gagnante du vélo **offert par la Caisse Desjardins de la Seigneurie de Ramezay**



M^{me} Gabrielle Lacharité, gagnante d'un ordinateur réusiné **offert par Recyclage LRA**, représentée sur la photo par sa petite fille, accompagnée de M. Olivier Bonneau de Recyclage LRA



Félicitations aux gagnants !
Merci d'avoir participé en grand nombre !
Merci à tous les bénévoles et à tous les partenaires !



Toute l'équipe de la Caisse de la Seigneurie de Ramezay vous souhaite de **Bonnes Vacances !**

Les **Mardis 24 juin** ainsi que **1^{er} juillet 2014**, votre Caisse sera

FERMÉE

en raison de la **Fête Nationale du Québec** et de la **Fête du Canada**



NOUS SOMMES

NOMBREUX À CROIRE À LA COOPÉRATION